

ÉTUDE DE CAS SUR LE BASSIN VERSANT DE L'ÉYRIEUX

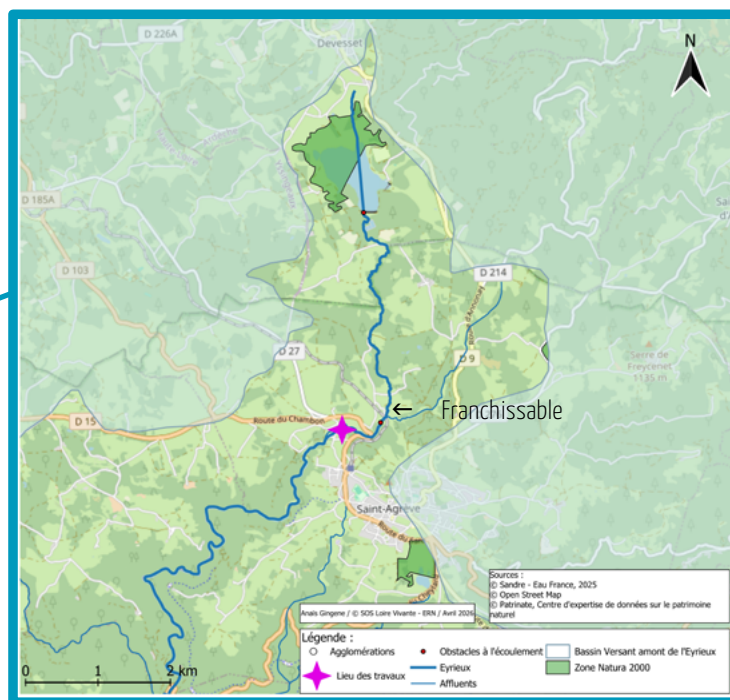
RESTAURATION DE L'ÉYRIEUX AMONT

33 KM DE COURS D'EAU RECONNECTÉS



ERN France
8 rue Crozatier,
43000 Le Puy-en-Velay

Mai 2026



↑ Bassin versant de l'Eyrieux amont, et ouvrages présents

LOCALISATION

Sur la rivière de l'Eyrieux

Communes : Saint-Agrève

Département : Ardèche (07)

Région : Auvergne-Rhône-Alpes

Chaîne d'affluents : Eyrieux, Rhône

EN UN COUP D'ŒIL

Linéaire ouvert : 15 km sur l'Eyrieux et reconnexion avec 4 affluents soit environ 33 km

Espèces ciblées : Truite Fario (*Salmo trutta*),
Ecrevisse à pieds blancs,
(*Austropotamobius pallipes*)

Maître d'ouvrage : Syndicat mixte de l'Eyrieux à Crussol



↑ Site du seuil de la colonie, après travaux, avril 2026

Contexte et opportunité

Long de 83 km, l'Eyrieux draine un bassin versant de 850 km² et comporte de nombreux ouvrages anciens liés aux usages hydrauliques (moulins, moulinages, prises d'eau agricoles ou hydroélectriques).

La vallée de l'Eyrieux est un territoire de contrastes, depuis sa source à 1105 m d'altitude jusqu'à sa confluence avec le Rhône à 93 m. Le haut bassin présente une influence montagnarde, tandis que la basse vallée adopte un caractère méditerranéen. Structuré par 11 affluents et près de 250 km de cours d'eau, le bassin versant abrite une zone salmonicole de qualité dominée par la truite fario. Le secteur amont accueille également l'écrevisse à pieds blancs, l'un des plus importants noyaux de population en France, ainsi que plusieurs espèces patrimoniales (sonneur à ventre jaune, azuré des mouillères, triton alpestre, loutre, cordulie à corps fin).

L'Eyrieux amont est classé en Liste 1 au titre de l'article L.214 17 du Code de l'environnement. Ce tronçon, encore bien préservé, présente des enjeux forts pour la restauration des habitats d'eaux vives, des zones humides et de la ripisylve.

Sur la commune de Saint Agrève, deux seuils rapprochés bloquent la continuité de l'Eyrieux. Anciens ouvrages liés à des activités textiles, ils sont aujourd'hui sans usage. Le seuil de la Colonie dérive les eaux de l'Eyrieux dans un canal et ne comporte pas de dispositif qui permettent d'assurer en tout temps un débit minimal dans le cours d'eau. Le seuil du Moulin du Pont alimente un ancien moulin transformé en habitation. Le cours de l'Eyrieux y est entièrement détourné. Les propriétaires de ce dernier site qui subissent d'importantes infiltrations d'eau dans le bâtiment ont sollicité l'association locale de pêche pour trouver une solution et éloigner les eaux de leur moulin.

Une étude menée en 2020 par la Fédération Département-

ale de Pêche de l'Ardèche a permis d'évaluer les options de restauration. En 2021, les propriétaires des seuils ont validé un scénario visant à rétablir le débit réservé, améliorer la continuité écologique et supprimer les infiltrations, en échange de l'abandon de leur droit d'eau.

Le projet est porté par le Syndicat mixte de l'Eyrieux à Crussol, compétent en GEMA. Le financement provient de l'Agence de l'eau RMC, du Département de l'Ardèche et de l'Open Rivers Programme.

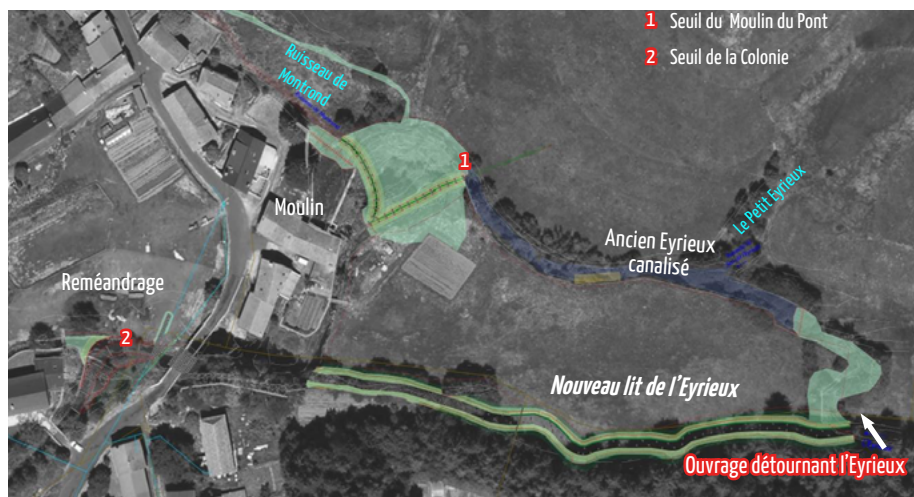
L'opération s'inscrit dans le programme de mesures 2022-2027 du SDAGE Rhône Méditerranée.

Objectif du projet

Les travaux visent à supprimer les deux seuils et à remettre l'Eyrieux et le Montrond dans leur lit naturel, avec le rallongement de 100m du linéaire de cours d'eau et le rétablissement d'un régime hydrologique naturel sur deux tronçons détournés. Au total, 680 m de linéaire sont restaurés, dont 255 m de lit recréé. L'effacement des ouvrages rétablit la continuité piscicole et sédimentaire sur 15 km de l'Eyrieux amont et reconnecte quatre affluents, soit 33 km de cours d'eau rendus accessibles, auxquels s'ajoutent 12,5 km de ruisseaux secondaires.

L'opération renature la morphologie du cours d'eau, diversifie les habitats, restaure la ripisylve et améliore la qualité de l'eau en supprimant les zones stagnantes et met fin à la déviation de l'Eyrieux.

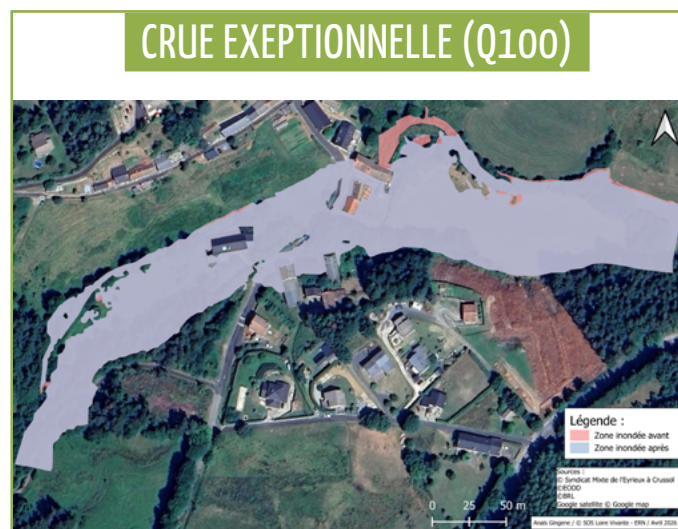
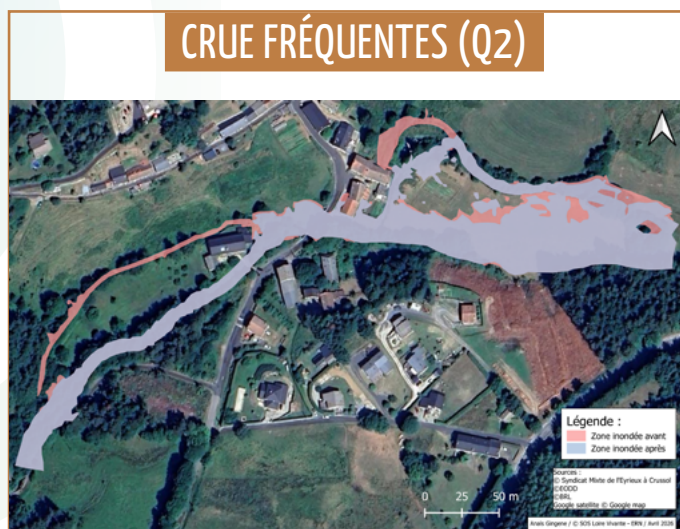
Le projet a mobilisé de nombreuses études entre 2020 et 2024 : analyses hydrauliques, inventaires faune flore, dossiers réglementaires (Loi sur l'eau, DIG), coordination environnementale.



↑ Plan des aménagements de l'Eyrieux

Influence des travaux sur le risque inondation

Une modélisation hydraulique a été réalisée par EODD afin de comparer les lignes d'eau avant et après travaux pour s'assurer que le projet n'augmente pas le risque inondation. Il en résulte que lors des crues fréquentes les surfaces inondées sont réduites et lors des crues exceptionnelles il n'y a pas de modifications. Ainsi l'enlèvement des seuils n'augmente pas le risque inondation.



Les travaux

Des pêches électriques de sauvegarde ont été réalisées et ont confirmé la présence d'espèces sensibles comme la truite fario. Pendant le chantier, des filtres à paille pour limiter les matières en suspension ont été également posés. Enfin les zones humides présentes autour de la zone de travaux ont été mises en défens.

Le rubanier émergé, (*Sparganium emersum*), une vivace herbacée semi-aquatique protégée, dont la présence a été révélée lors des études a été déplacé en raison de sa présence sur la zone des travaux. Les pieds ont été mis sur un autre site en attendant la fin des travaux et ont ensuite été réintroduits dans l'ancien bief. La translocation a été assurée par le Conservatoire Botanique du Massif central.

Le génie végétal a constitué une part importante du chantier : géotextiles biodégradables, fascines, ramilles de saules, boutures, plantations d'arbres et 3 500 m² de semis. La ripisylve a été protégée par 600 m de clôtures et deux abreuvoirs ont été installés. Une division parcellaire a été effectuée et un suivi visuel et photographique accompagne l'évolution du site. Des actions de communication, dont un time lapse et des prises de vue par drone, documentent l'ensemble de l'opération.

LE SEUIL DE LA COLONIE

Hauteur de chute : 1,4 mètre ;

Longueur : 10 mètres / Largeur : 25 mètres

L'ouvrage servait à alimenter le bief en rive droite jusqu'aux bâtiments de la Colonie.

L'effacement total du seuil était incompatible avec la présence d'un vieux pont et la traversée de réseaux humides en amont immédiat du seuil, qui ont été déviés pour optimiser la franchissabilité piscicole et sédimentaire après aménagement. Ainsi des seuils de fond en blocs rocheux ont été créés pour fractionner la chute résiduelle.

Pour limiter les menaces sur l'habitation en rive droite par érosion de la berge, un enrochement en blocs libres a été réalisé (contraintes érosives trop fortes pour une technique végétale) et le lit a été fortement élargi à l'intérieur du méandre.

L'ancien bief, désormais déconnecté du cours d'eau, a été conservé à la demande des riverains, pour son rôle de récepteur des nombreuses sources en provenance du versant qui y convergent, il redirige ces eaux de ruissellement vers la rivière en aval.



© Syndicat Mixte de l'Eyreux à Cassol



© Corinne Ponce - ERN SCS Lorea Vienne

↑ Batardeau, évacuateur et filtre à paille à l'aval de la zone de travaux autour du seuil de la Colonie

↑ translocation du Rubanier émergé dans l'ancien bief (seuil du moulin du Pont)



© Syndicat Mixte de l'Eyreux à Cassol

↑ Site de la Colonie avant travaux le 22/09/2025



© Syndicat Mixte de l'Eyreux à Cassol

↑ Pendant les travaux, démolition du seuil de la Colonie le 29/09/2025



© Syndicat Mixte de l'Eyreux à Cassol

↑ Site de la Colonie après travaux le 04/12/2025



© Corinne Ponce - ERN SCS Lorea Vienne

↑ Abreuvoir installé le long de l'ancien bief (seuil du moulin du Pont)

LE SEUIL DU MOULIN DU PONT

Hauteur de chute : 2,5 à 3,8 mètres

Longueur : 10 mètres / Largeur : 5 mètres

Jusqu'aux années 1920-1930, le site accueillait une teinturerie avant d'être reconverti en moulin. L'activité meunière a perduré jusqu'aux années 1960, puis le lieu a été abandonné à tout usage économique. Bien que la chute d'eau ne soit plus exploitée, le bâtiment conserve encore l'ensemble des dispositifs mécaniques d'origine (roue à aube, vannes, courroies) restés en place depuis l'arrêt du moulin.

Les travaux ont débuté par la suppression complète de l'ouvrage de dérivation, qui détournait auparavant le cours d'eau vers l'ancien canal longeant le site. Un nouveau lit naturel a été recréé, en fond de vallon, redonnant au cours d'eau un tracé plus fonctionnel et mieux adapté aux dynamiques hydrauliques locales. Le canal de dérivation historique a été remblayé en partie, puisqu'il n'avait plus d'utilité après la remise en continuité du cours d'eau. Afin de

stabiliser les berges du nouveau lit et d'assurer une reprise écologique rapide, des techniques de génie végétal ont été mises en œuvre : fascines et couche de branches à rejet de saule, plantations d'essences locales (érables, saules), et renforcement végétal des zones sensibles. Ces aménagements favorisent la stabilisation naturelle des berges tout en améliorant la biodiversité du corridor rivulaire.

Le seuil du Moulin du Pont a été entièrement effacé, par une remise de l'Eyrieux dans son tracé original, permettant de restaurer totalement la continuité piscicole et sédimentaire (et le fonctionnement morphodynamique) de ce tronçon de l'Eyrieux. La confluence avec l'Eyrieux des ruisseaux de Montrond et du Petit-Eyrieux, qui se déversaient dans le canal de dérivation, a été reconfigurée, pour garantir un fonctionnement hydraulique cohérent. La très forte pente de ces ruisseaux (7 à 10%) a conduit à la réalisation de seuils de fond en blocs rocheux, se rapprochant de la morphologie naturelle des ruisseaux très pentus de tête de bassin versant. La partie aval de l'ancien canal de dérivation est empruntée maintenant par le Petit Eyrieux, pour confluer



↑ Nouveau lit de l'Eyrieux, après travaux, avril 2026



↑ Site du Moulin du Pont avant travaux, le 22/09/2025



↑ Site du Moulin du Pont après travaux, le 24/11/2025

MAÎTRE D'OUVRAGE



PARTENAIRES



FINANCEURS



MAÎTRE D'OEUVRE



Les coûts du projet s'élevaient à environ 325 000€

document
réalisé avec le
soutien de



Pour en savoir plus :

- SMEC, Syndicat Mixte de l'Eyrieux à Crussol
- ERN : www.ern.org Rubrique «Solutions/ Restaurer»